

Ces noms nous sont-ils familiers? (troisième partie)

Les fondateurs de l'école républicaine

Jules Ferry est probablement l'homme politique de la III^{ème}

République dont le nom est le plus familier aux Français.

L'explication est simple. Il est celui dont les écoles de la République ont le plus souvent perpétué le souvenir.

Tourlaville n'a pas manqué de se joindre à l'élan général. Un

autre homme politique de la même période, rivalise peut-être avec lui dans la mémoire

collective des Français : Léon Gambetta auquel nombre de

communes, grandes et petites, ont consacré une rue.

Un autre homme

politique doit être rangé aux côtés de Jules Ferry

parmi tous ceux qui ont contribué à la fondation

de l'école républicaine :

Ferdinand Buisson.

Jules Ferry et Ferdinand Buisson sont les deux

hommes qui seront au centre de ce troisième volet consacré

aux écoles de Tourlaville.

On pourrait considérer que Jules Ferry et Ferdinand Buisson sont de la même génération. Le premier est né à Saint-Dié en 1832, le second à Paris en 1841. Mais si nous voulons les rassembler dans une même analyse nous nous apercevons que la longévité de Ferdinand Buisson, mort en 1932, lui a donné un parcours personnel original qui justifie une place particulière, car c'est presque un contemporain.

Pour clarifier les choses, rappelons tout de suite que c'est Jules Ferry qui a joué le rôle le plus important dans la promulgation des lois qui ont fondé l'école républicaine : obligatoire, gratuite et laïque. Ferdinand Buisson a d'abord été un de ses plus proches collaborateurs. Ministre de l'Instruction publique (1879-1883), président du Conseil (1880-1881, 1883-1885), Jules Ferry occupa une position dominante dans la vie politique française de 1879 à 1885. Il fut à même d'initier une

politique de progrès social qui ne se limita pas à l'éducation puisqu'on lui doit également le vote des lois relatives à la liberté de réunion et à la liberté de la presse et des syndicats. Mais c'est l'instruction publique qui fut sa principale préoccupation : « Lorsqu'il m'échut

ce suprême honneur de représenter une portion de la population parisienne dans la Chambre des députés, je me suis fait un serment : entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple. » Cette ambition politique était intimement liée à l'esprit républicain et en tant que telle partagée par tous ceux qui appelaient de leurs vœux le

retour de la République. Cette volonté héritée de la Révolution française avait été longtemps étouffée par les régimes qui se sont succédé au cours du siècle malgré une lente évolution générale - non pas vers la liberté - mais vers des libertés partielles constamment remises en cause. La deuxième République instaurée par la Révolution de février 1848 et balayée brutalement par le coup d'état du 2 décembre 1851, constitue le principal tournant du siècle. Pour les Républicains, l'instauration du régime imposé par le futur Napoléon III eut des conséquences immédiates désastreuses. Ils furent arrêtés, proscrits, condamnés, pendant plusieurs années, à l'exil. L'amnistie générale n'interviendra qu'en 1859. Tous ne l'accepteront pas. Victor Hugo et Edgar Quinet furent les plus célèbres de ceux qui la refusèrent. Ceux qui, en raison de leur position, n'eurent pas à craindre pour leur personne, furent

« Jules Ferry, jeune étudiant en droit élevé dans une tradition républicaine, affirma par un geste symbolique son indépendance vis à vis du nouveau pouvoir »

réduits au silence. Ce fut le cas d'Alexis de Tocqueville qui, refusant de se rallier au nouveau régime, vint s'installer dans son château du

Cotentin. Le sentiment républicain survécut à ces épreuves. Il continua à se développer, notamment chez les jeunes. Le 20 décembre 1851, jour même du plébiscite, Jules Ferry, jeune étudiant en droit élevé dans une tradition républicaine, affirma par un geste symbolique son indépendance vis-à-vis du nouveau pouvoir.

La chute de l'Empire avec la défaite de Sedan permit l'instauration de la III^{ème} République (4 septembre 1870). La voie paraissait libre pour légiférer

en faveur de l'École sur le modèle que les Républicains avaient défini de longue date. En réalité il fallut attendre plusieurs années car les élections amenèrent à la Chambre des députés une majorité royaliste. Il fallait donc d'abord consolider la République. Les hommes qui la défendaient, gardaient le souvenir du résultat des élections de 1848. Pour la première fois dans l'histoire de nos institutions, le suffrage universel était instauré. Le nouveau mode de scrutin permit à un dictateur en puissance d'accéder au pouvoir. Il y avait donc à promouvoir un bon usage du suffrage universel par une promotion de valeurs de la République.

Dans l'esprit des députés républicains cette ambition ne pourrait durablement se réaliser que par une rénovation de l'enseignement. Ce qui fut possible à partir de l'année 1879 qui vit une majorité républicaine sortir des urnes. La « République des Jules » (Jules Ferry, Jules Grévy, Jules Favre, Jules Simon...) avait enfin les moyens d'ouvrir la voie aux réformes envisagées.

(Le prénom de Jules était, certes, à la mode mais autant de « Jules » rassemblés

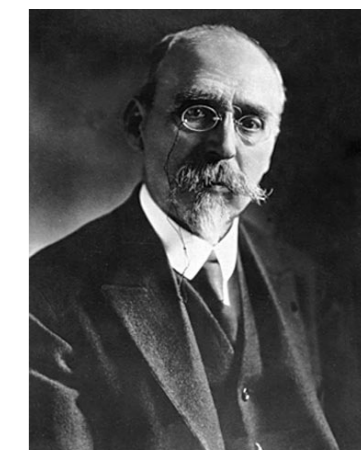
- et pas une seule « Julie » - doivent nous remettre en mémoire que ces hommes-là, tout républicains qu'ils fussent, sans négliger l'éducation des filles, étaient encore bien loin de faire aux femmes la place qui leur revenait dans la République. Cette tare de la politique française devait tarder à disparaître puisque c'est seulement en 1945 que les femmes françaises obtinrent le droit de vote.)

Du programme législatif qui marqua le début des années 1880, retenons la loi du 28 mars 1882 relative à l'obligation et à la laïcité de l'enseignement primaire. Elle abrogeait la loi de 1850 qui donnait aux ministres des cultes un droit d'inspection, de surveillance et de direction dans les écoles primaires publiques et privées. Le principe de laïcité se trouvait clairement affirmé par l'obligation « de séparer l'école de l'Église, de lui assurer l'autonomie par la neutralité, d'en confier la direction exclusive à des pères et mères de famille choisis par la nation et ne relevant que d'elle. »

À la même époque, d'autres intérêts militaient en faveur d'une école rénovée, ouverte à tous.



Jules Ferry



Ferdinand Buisson



l'école Jules Ferry rue Aristide Briand

C'étaient ceux de la grande industrie qui réclamait des personnels plus nombreux, mieux formés, capables d'exercer des responsabilités nouvelles dans le domaine de la production. L'arrière-pensée d'une reprise de la guerre contre l'Allemagne pour reprendre l'Alsace et la Lorraine était présente dans les esprits.

En liaison directe avec les lois instaurant l'école républicaine, Ferdinand Buisson en sa qualité de directeur de l'enseignement primaire présenta au ministre de l'Instruction publique de nombreux rapports annuels sur la situation de l'enseignement. Dans le même domaine, il dirigea la publication du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* en cinq volumes qui virent le jour de 1888 à 1893. Dans

la préface du *Nouveau Dictionnaire* de 1911, Ferdinand Buisson écrivait :

« En 1880, l'œuvre scolaire de la troisième République commençait, grâce à ces lois que l'équitable postérité appellera toujours les lois Ferry. Le *Dictionnaire* en écrivait pour ainsi dire l'histoire au jour le jour. Ses articles souvent enregistraient les votes parlementaires ou les décisions administratives de la veille, souvent ils

étaient signés du nom même d'un de ceux qui venaient de plaider et de gagner la cause des réformes. » (Cet enthousiasme contraste étrangement, aujourd'hui, avec la froideur technocratique avec laquelle, au nom de « l'optimisation » à l'échelon départemental ou régional, on rogne méthodiquement des moyens qui, ici ou là, ont des raisons d'exister.)

Cet engagement de Ferdinand Buisson en faveur de l'école, dans le prolongement de celui de Jules Ferry,

« Cet engagement de Ferdinand Buisson en faveur de l'école, dans le prolongement de celui de Jules Ferry, aurait pu suffire à sa renommée mais sa personnalité ne s'y résume pas. »

aurait pu suffire à sa renommée mais sa personnalité ne s'y résume pas.

Dans les dernières années du siècle, les événements politiques lui donnèrent l'occasion d'élargir son action sociale à la défense des valeurs républicaines menacées par le nationalisme et l'antisémitisme.

Dans la France divisée par l'affaire Dreyfus, Ferdinand Buisson fut un dreyfusard convaincu. Le développement de l'Affaire qui marqua profondément le tournant du siècle (septembre 1894 - 22 juillet 1906), l'incita à intervenir publiquement à plusieurs reprises et notamment en 1899 avec le discours intitulé *Le Colonel Picquart en prison* puis en 1902,

dans le cadre de l'action de la *Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen* dont il fut un des fondateurs. (Le colonel Picquart joua un rôle important dans l'affaire en étant le premier à soupçonner la culpabilité du commandant Esterhazy). Ferdinand Buisson s'interrogea également sur une distinction fondamentale, dans le contexte de l'époque, sous le titre *Pourquoi nous sommes patriotes et ne sommes pas nationalistes*. Nous reviendrons sur ces différents aspects puisque Émile Zola sera la figure centrale du cinquième et dernier volet de notre chronique «historico-pédagogico-littéraire.»

Au-delà de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, la *Ligue des droits de l'homme* poursuivit son action. Ferdinand Buisson en resta un membre influent. Sa personnalité, son engagement reconnu sur le plan international en faveur de l'instruction lui valurent en 1927 le Prix Nobel de la Paix qu'il partagea avec l'Allemand Ludwig Quidde.

La *Ligue des droits de l'homme* connut son influence fut la plus grande, entre les deux guerres, jouant un rôle important dans le rassemblement populaire des années 1935 et 1936. Elle fut la cible des troupes hitlériennes qui ravagèrent son siège dès leur entrée dans Paris. L'assassinat de son président Victor Basch par la Milice en janvier 1944, nous dit assez quels ennemis étaient les siens.

À mi-parcours, alors que huit personnalités historiques sur dix sont déjà présentées, nous pouvons relever une remarquable cohérence dans le choix des noms de nos écoles. On retrouve, à travers les choix de personnalités diverses, appartenant à des époques différentes, l'affirmation des mêmes valeurs républicaines. Cette cohérence interne se trouvera encore renforcée avec les noms de Victor Hugo (IV) et d'Émile Zola (V).



▲ l'école maternelle Ferdinand Buisson